

Des panneaux bien intégrés sur votre maison



LE SOLAIRE À BREST UNE ENERGIE FIABLE ET DURABLE

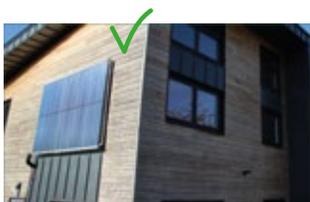
Brest métropole encourage le développement des énergies renouvelables avec le plan climat et vous accompagne dans votre projet.

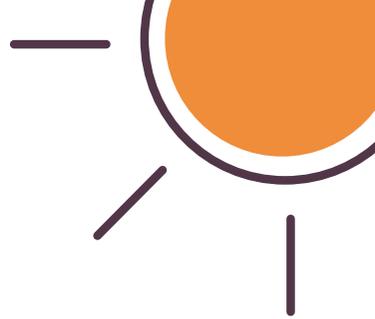
Bien intégrer ses panneaux solaires dans le paysage urbain

/// un projet d'installation de panneaux solaires est un projet architectural. A ce titre, il convient de réfléchir dès l'amont du projet au positionnement des panneaux pour que ceux-ci s'intègrent de manière harmonieuse sur la construction et dans le paysage. **Bien conçu, votre projet valorise votre bien immobilier.** Voici quelques clés pour réussir votre installation :

Positionnement en façade

- ///
- Prendre en compte les éléments de la façade existante (alignements, symétrie, dimensions...) pour éviter un effet « rapporté » des panneaux.
 - Apporter un soin à la dissimulation des éléments techniques (câbles d'alimentation, équerres...).
 - Pour le neuf, les panneaux deviennent un des éléments à prendre en compte pour le dessin général de la façade (alignement, symétrie, composition..).

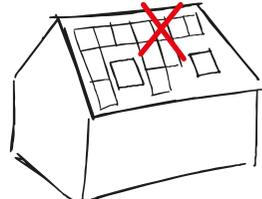




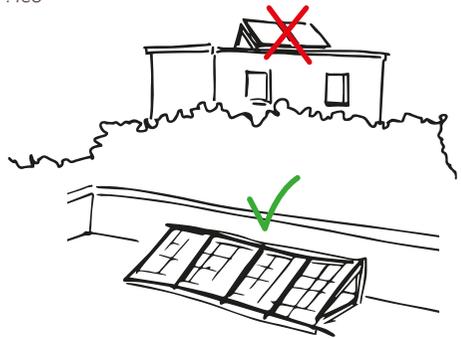
Positionnement en toiture



- Les panneaux doivent respecter la pente de la toiture
- Veiller à la symétrie et à l'alignement des panneaux sur les éléments existants pour composer un dessin de toiture équilibré.
- Sur une toiture ardoise, préférer les cadres de couleur sombre et non réfléchissants.
- Sur une toiture-terrace, reculer le dispositif pour que celui-ci soit masqué par l'acrotère du bâtiment.
- Sur une nouvelle toiture, optez pour un système de couverture propice à l'installation de panneaux solaires : pente suffisante, matériau compatible...



Respect de la pente, cadres sombres, alignement : les recettes d'un projet bien intégré.



Profitez des volumes annexes

/// Profitez des volumes annexes (garage, carport, abri de jardin, auvent...), souvent moins visibles de la rue, pour positionner de manière plus discrète des panneaux solaires. Cette solution est une bonne alternative quand l'intégration des panneaux en toiture est problématique (pentes incompatibles, présence d'autres éléments en toiture rendant difficile la composition d'ensemble, hauteur d'acrotère insuffisante...).



Le dépôt d'une autorisation d'urbanisme est nécessaire avant d'entreprendre les travaux.

Plus d'infos sur [Brest.fr/Vos démarches d'urbanisme](http://Brest.fr/Vos_démarches_d'urbanisme).

Info et
contact



/// Tinergie
au 02 98 33 20 09
www.tinerjie-brest.fr

/// Cadastre solaire
de Brest métropole :
www.brest.fr/cadastre_solaire



Energence
L'Énergie de demain
aujourd'hui

sotraval



ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU